



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPLP interne**

**Section : Génie Industriel**

**Option : matériaux souples**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par : Christel IZAC, présidente de jury.

## Avant-propos

Pour la session 2021, 10 postes étaient proposés au concours mais seulement 5 postes ont été pourvus : 4 lauréats relèvent de l'option Habillement et 1 de l'option Chaussure.

Le ratio, entre le nombre de candidats qui ont présenté un dossier RAEP et le nombre de postes proposés, est faible.

Ce rapport de jury se place dans la continuité de ceux des sessions précédentes.

J'invite les candidats et leurs formateurs à le lire avec la plus grande attention afin de bien cerner les attendus et appréhender les compétences qui sont évaluées durant les épreuves.

En ce qui concerne l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, il est indispensable que les candidats s'appliquent lors de l'élaboration et la rédaction du dossier. Cette année, 6 dossiers se sont révélés d'un niveau très éloigné de celui attendu.

Le ministère de l'Éducation Nationale a demandé à tous les présidents des concours de recrutement « de veiller à ce que dans ce cadre, les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté trouvent toute leur place » afin « que l'École soit en mesure, par la formation et le recrutement de nos futurs enseignants, de valider la mission première que lui fixe la Nation, à savoir de transmettre et de faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité, portant notamment égale dignité de tous les êtres humains et liberté de conscience de chacun ».

Il est donc indispensable que les candidats s'approprient les valeurs portées par l'École et se forment à se projeter dans des situations concrètes auxquelles un professeur doit pouvoir faire face.

Pour conclure, j'invite vivement les candidats au CAPLP Interne génie industriel option matériaux souples à se préparer rigoureusement aux deux épreuves en commençant par effectuer une lecture approfondie des conseils formulés dans ce rapport.

Christel IZAC  
Présidente du jury

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée au lycée Buffon à Paris les 8 et 9 février 2021 dans de très bonnes conditions.

L'épreuve d'admission s'est déroulée également dans de très bonnes conditions, au lycée du Dauphiné à Romans sur Isère le 9 avril 2021 pour l'option Chaussure et au lycée Léonard de Vinci à Nantes du 14 avril au 16 avril 2021 pour l'option Habillement.

Les membres du jury adressent de vifs remerciements aux proviseurs de ces trois lycées ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

## **SOMMAIRE**

### **I – RÉSULTATS**

### **II – RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ**

- 1 – Présentation de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)
- 2 – Analyse des résultats à l'épreuve
- 3 – Conclusion

### **III – RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSION**

- 1 – Présentation de l'épreuve
- 2 – Analyse des résultats à l'épreuve
- 3 – Conclusion

### **IV – EXEMPLE DE SUJET - Épreuve d'admission (option Habillement)**

### **V – EXEMPLE DE SUJET - Épreuve d'admission (option Chaussure)**

## I - RÉSULTATS

### CAPLP Interne Public

Inscrits	Nombre de postes	Dossiers RAEP étudiés	Admissibles	Présents à l'épreuve d'admission	Admis
27	10	18*	12	11	5**

Moyenne obtenue par les candidats admissibles	8,44
Moyenne obtenue par les candidats admis	13,4
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	11,17
Moyenne obtenue par le premier candidat non admis	7

•1 candidat option Chaussure, 2 candidats option Maroquinerie et 15 candidats option Habillement

\*\* 1 candidat option Chaussure et 4 candidats option Habillement

## II - RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

### 1. Présentation de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Le jury étudie et évalue les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle élaborés par les candidats.

Ces dossiers doivent comporter deux parties.

Dans une première partie (deux pages dactylographiées au maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes. Il précise son investissement au sein de la communauté éducative.

Dans une seconde partie (six pages dactylographiées au maximum), le candidat présente et analyse une de ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours. Il doit choisir la production pédagogique qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs :

- à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux ;
- à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire figurant dans les programmes et référentiels ;
- à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation.

-  
Doivent également être abordées par le candidat certaines problématiques rencontrées dans le cadre de son action : celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages, à la contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

À son dossier, le candidat joint sur support papier, un ou deux exemples de documents remis aux élèves dans le cadre de la situation décrite. Des photos ou des extraits de copies d'élèves peuvent également être joints. L'ensemble de ces documents ne doit pas comporter un nombre de pages supérieur à dix.

Les critères d'appréciation du jury portent sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux techniques, professionnels, didactiques, pédagogiques et formatifs de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression, de la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Cette épreuve a un coefficient de 1.

Nota : pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien à un échange sur le dossier de RAEP.

## **2. Analyse des résultats à l'épreuve**

Les candidats doivent porter une attention particulière à la rédaction de ce document, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme : le jury conseille vivement de numéroter les pages, de présenter un sommaire et de repérer les documents annexés. L'orthographe, l'expression écrite, le choix du vocabulaire professionnel utilisé et la présentation des documents doivent faire l'objet d'attention particulière. Un écrit clair, concis et structuré est attendu.

Sur le fond : les candidats doivent faire l'effort de rendre compte clairement et de manière synthétique de leur expérience professionnelle, ainsi que des éléments significatifs des missions éducatives qui leur ont été confiées. Ils doivent présenter également une analyse réflexive de leurs pratiques devant les élèves et justifier leurs propos.

Le jury attend que les candidats mettent en relation leurs différentes activités professionnelles et les compétences pédagogiques et didactiques qui ont été progressivement acquises.

Le choix de l'activité pédagogique qui est développée doit permettre au jury d'évaluer la maîtrise des savoirs et gestes professionnels du candidat.

Il est attendu des précisions concernant :

- le niveau auquel est destinée l'activité ;
- les objectifs pédagogiques ainsi que les prérequis nécessaires pour aborder l'activité ;
- le positionnement de la séquence, qui intègre l'activité présentée, dans la progression annuelle ou le parcours de formation ; celle-ci ou celui-ci peut être présenté(e) à l'aide d'un tableau ou d'un graphique ;
- la structure ou l'organisation de la séquence pédagogique dont est issue l'activité ;
- le déroulé de la séance pédagogique en précisant et justifiant les choix des moments de travail individuels et collectifs ;
- les stratégies pédagogiques mises en œuvre ;
- les éléments de synthèse permettant aux élèves de structurer des nouvelles connaissances ou méthodes de travail ;

- les modalités d'évaluation des acquis des élèves que ce soit en cours de formation ou à la fin de la séquence (une description argumentée de ces évaluations est attendue tant sur la forme que sur le choix des moments auxquels elles sont programmées) ;
- les remédiations envisagées ;
- la manière dont est traitée l'hétérogénéité du public et la façon dont le candidat a individualisé son acte pédagogique pour mettre tous les élèves en situation de réussite ;
- le choix des outils numériques pour communiquer, mettre à disposition des ressources, élaborer des solutions, aider les élèves dans leurs apprentissages, favoriser le travail collaboratif ;
- les documents élève en rapport avec la séance développée.

Les candidats ne doivent pas se contenter de présenter les documents transmis aux élèves ; il est attendu qu'ils en décrivent la pertinence. Les déroulés des séances ne doivent pas être décrits textuellement, minute après minute.

Il est souhaitable que la séquence présentée vise des compétences et connaissances définies dans les référentiels de lycée professionnel.

L'acquisition progressive des compétences doit primer sur la fabrication du produit choisi comme support d'apprentissage. L'évaluation, présentée parfois sous forme de fiche contrat, doit permettre d'évaluer les compétences de l'élève et non pas uniquement la qualité du produit réalisé. Dans la construction de ces évaluations formatives ou sommatives, le candidat doit aussi réfléchir à la façon dont l'élève peut s'emparer des résultats pour envisager des pistes de progrès.

### **3. Conclusion**

Il est noté qu'une progression des apprentissages est rarement établie et que la séquence présentée ne s'inscrit que rarement dans une logique de formation.

La description de l'utilisation des outils numériques reste souvent absente.

Les modalités d'évaluation sont peu décrites et les résultats des évaluations sont sous-exploités.

La rédaction de ce document doit être l'occasion pour le candidat de faire le point sur les compétences et attitudes requises pour exercer le métier d'enseignant.

Lors de cette session, le jury a noté que le niveau et la qualité de certains dossiers transmis était très éloigné de celui attendu lors de cette épreuve. Ils ne comportaient que quelques pages mal rédigées avec une exploitation pédagogique à peine décrite.

Le jury conseille aux candidats de faire relire leur dossier par leurs collègues ou leur directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques afin d'en tester la lisibilité et d'échanger sur la pertinence de son contenu.

## **III - RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSION**

### **1. Présentation de l'épreuve d'admission**

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel et qui prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

Dans la première partie, d'une durée de quatre heures, le travail consiste à décoder le cahier des charges, à concevoir à l'aide d'un logiciel de CAO et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique et l'analyse critique que le candidat porte sur son travail. Ils seront également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, d'une durée d'une heure, le candidat prépare la présentation orale de sa séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé et le niveau de formation imposé.

L'épreuve se termine par l'exposé oral du candidat de trente minutes maximum devant le jury, suivi d'un entretien pendant trente minutes.

Le candidat présente la séquence de formation qu'il a élaborée, explicite sa démarche méthodologique, met en évidence sa stratégie pédagogique. Il développe plus particulièrement une de ses séances.

L'entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier ses connaissances concernant l'exploitation du référentiel, les stratégies pédagogiques, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe).

Le cadre institutionnel et réglementaire fait l'objet d'un échange avec le jury.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum peuvent être réservées à un dialogue sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Cette épreuve a un coefficient de 2.

## **2. Analyse des résultats à l'épreuve**

### **Option Habillage**

Les prestations des candidats sont hétérogènes, tant pour ce qui concerne la modification du produit et la réalisation d'une partie du prototype, que dans la préparation de la séquence de formation ou encore dans la prestation orale.

Les candidats doivent gérer leur temps afin de traiter l'ensemble du sujet, et penser à préparer la séquence de formation dès le début de l'épreuve.

Le jury rappelle aux candidats que dans la première partie de l'épreuve, ils peuvent être amenés à travailler sur l'ensemble des activités professionnelles liées à l'option choisie. Les examinateurs constatent que certains candidats maîtrisent peu ou pas l'utilisation d'un logiciel de CAO et passent beaucoup de temps sur cette activité au détriment des autres questions. Le jury regrette vivement que les savoir-faire « essentiels » de la profession (langage technique, schématisation, transformation et obtention des formes, industrialisation, gradation, recherche de la qualité...) ne soient pas toujours bien maîtrisés, que les démarches méthodologiques ne soient pas assez structurées et souvent peu explicitées par les candidats.

Alors que le questionnement énoncé dans le sujet semble compris par les candidats, le cahier des charges n'est pas toujours respecté. Les propositions de solutions technologiques ne tiennent pas suffisamment compte du contexte global du produit.

L'analyse critique menée par le candidat n'est pas toujours approfondie.

Lors de la partie orale de l'épreuve, le jury constate que les candidats ont des difficultés à présenter clairement leur séquence. Les activités proposées sont trop souvent centrées sur le produit et les activités menées lors de la phase de travaux pratiques. Les candidats peinent à se projeter dans une situation d'enseignement. Pas ou peu de liens sont faits entre les activités pratiques réalisées et la séquence proposée. Les compétences visées lors de la séquence pédagogique présentée doivent faire partie de la liste de compétences imposées dans le sujet.

Quand les candidats choisissent correctement une ou des compétences imposées dans le sujet pour préparer la séquence, par la suite, souvent, ils présentent des séances qui suivent l'ordre chronologiques des activités menées lors de la phase de travaux pratiques et oublient de rester centrés sur la ou les compétences choisies.

Les activités développées dans les séances ne sont donc pas en cohérence avec les compétences visées et ne permettent pas d'atteindre les objectifs visés pour la séquence.

La séquence doit d'abord être présentée dans sa globalité : compétences visées, positionnement dans l'année, pré-requis, nombre et contenus non détaillés de séances, type des séances (travaux dirigés, travaux pratiques, ...). L'enchaînement des séances doit être clair et argumenté. Les moments de synthèse, d'évaluation et de remédiation doivent être précisés. La synthèse qui permet de formaliser les nouvelles connaissances et méthodes de travail abordées lors de la séquence, ne peut pas se limiter à un échange oral avec les élèves.



Les stratégies pédagogiques doivent être exposées de façon précise.

Le jury regrette que trop de candidats ne justifient pas clairement leurs choix et manquent de dynamisme.

Les questions posées lors de l'entretien permettent aussi d'évaluer la réactivité, le bon sens des candidats, mais également leur aptitude à installer des comportements responsables et respectueux des valeurs républicaines au sein de la classe, et leur connaissance du cadre institutionnel et réglementaire.

Le jury déplore que quelques candidats se soient présentés aux épreuves d'admission sans s'être entraînés à préparer des séquences pédagogiques.

### **Option Chaussure**

Une seule candidate a été interrogée lors de la session 2021.

La candidate a traité la totalité du sujet en mettant en œuvre des démarches et des gestes professionnels adaptés.

Les solutions de conception proposées sont pertinentes et le logiciel de conception est utilisé avec aisance.

Les gestes professionnels sont dans l'ensemble bien maîtrisés.

Les candidats doivent être capables :

- de décrire les matières et de les reconnaître afin de démontrer leurs capacités à les utiliser (en matière de prix, d'identification des espèces et des finissages) ;
- d'explicitier la démarche qu'ils emploieraient pour expliquer un mode opératoire à des élèves.

Le jury apprécie la réactivité des candidats lors de l'entretien et attend des réponses précises sur les différents modes d'évaluation ainsi que sur les questions concernant le fonctionnement de l'institution et les valeurs de la République.

### **3. Conclusion**

Cette épreuve doit être préparée avec méthode.

Les techniques et méthodes professionnelles pratiquées dans les établissements scolaires sont les mêmes que dans les entreprises ; elles ne peuvent en aucun cas être approximatives ou improvisées.

Les candidats doivent s'attendre à des questions portant sur un niveau baccalauréat professionnel

Pour la partie pédagogique, les futurs candidats doivent se préparer dès l'inscription au concours. Il est important de réfléchir à la didactique à mettre en œuvre pour faire acquérir aux élèves les compétences déclinées dans les référentiels des baccalauréats professionnels.

Il est conseillé d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour s'approprier les méthodes de développement de séquences, de séances pédagogiques selon une démarche structurée et pertinente, ainsi que sur l'organisation de l'institution.

Il est vivement conseillé de prendre connaissance du référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

## IV – EXEMPLE DE SUJET : Épreuve d'admission (option Habillement)

### Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers de la Mode-Vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C1.1 Rechercher, s'informer ;
- C2.2 Analyser la relation « Produit-procédés-matériaux » pour tous les éléments du modèle ;
- C2.3 Industrialiser le patronnage d'un modèle ;
- C2.4 Réaliser les prototypes.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1<sup>e</sup> partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3<sup>e</sup> partie de l'épreuve.

Au cours de la 2<sup>e</sup> partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur. Au cours de l'entretien pourra être introduit un échange sur le contenu du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience.

### 1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

#### 1.1. Mise en situation

Le blouson « BLOUbase » correspond aux attentes de la clientèle en termes de confort et d'esthétique. Pour la prochaine collection, il sera réactualisé pour rester dans l'air du temps. Les modifications concernent la création de découpes et de poches sur le devant.

La nouvelle référence du blouson est « BLOU3 ».

#### 1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;

2. proposer une solution technologique pour la réalisation de la poche fonctionnelle dans la découpe;
3. effectuer les modifications du modèle complet et le patronnage industriel à l'aide des logiciels de CAO ;
4. imprimer à l'aide du traceur les éléments de la partie à fabriquer : devant droit, découpes et poche à l'aide de logiciels de CAO ;
5. couper la partie de produit demandée ;
6. confectionner le devant droit du blouson afin de valider la conception de la poche et les proportions des découpes, (excepté la doublure et la parementure sans bord côte).

## **2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)**

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous.
  - C1.12 Contextualiser ;
  - C2.24 Proposer et/ou adapter des solutions technologiques en rapport avec les matériaux, les matériels et les différentes contraintes ;
  - C2.32 Modifier un patronnage industriel en C.A.O par transformations numériques depuis une image de base ;
  - C2.43 Réaliser la coupe du prototype.
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
3. extraire une séance pédagogique et la développer ;
4. définir les modalités d'évaluation de la séance.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

## **3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)**

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

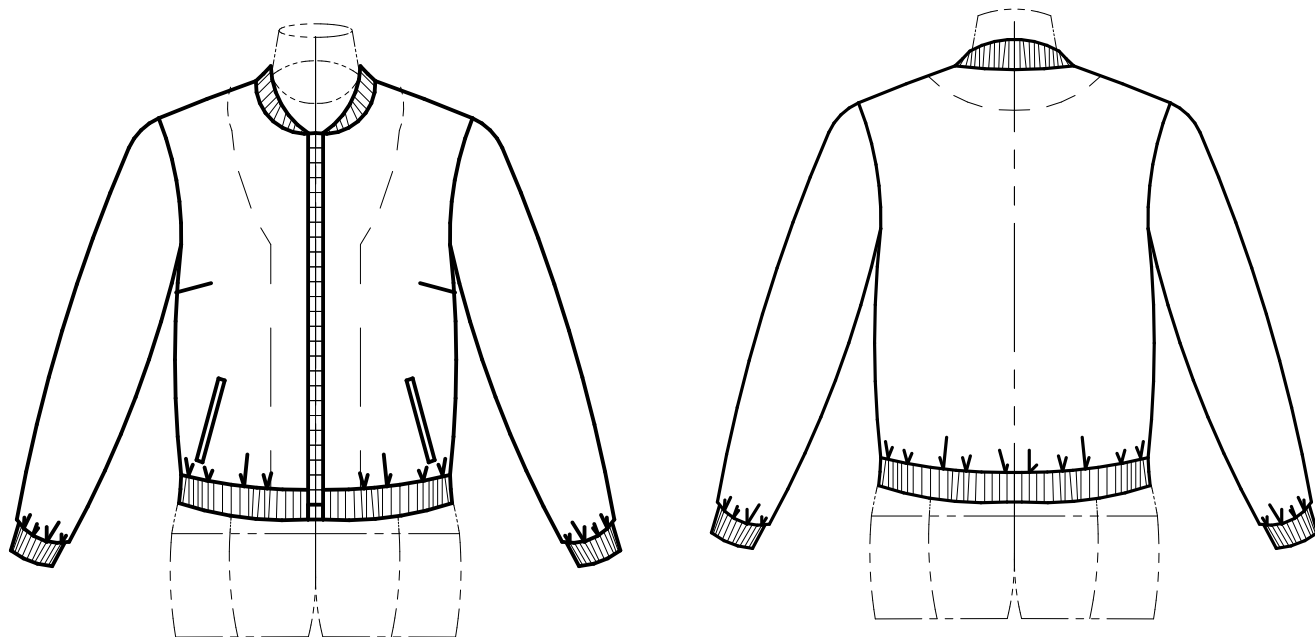
Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 203.

**DOCUMENTS RESSOURCES**  
**Extrait du dossier technique de l'ancien modèle**

**Aplat**

BLOUSON de base référence « BLOUbase »



**Descriptif**

Blouson léger, en satin polyester imprimé.

Pince de poitrine au côté.

Fermeture à glissière séparable sur milieu devant.

Poche passepoilée à un passepoil.

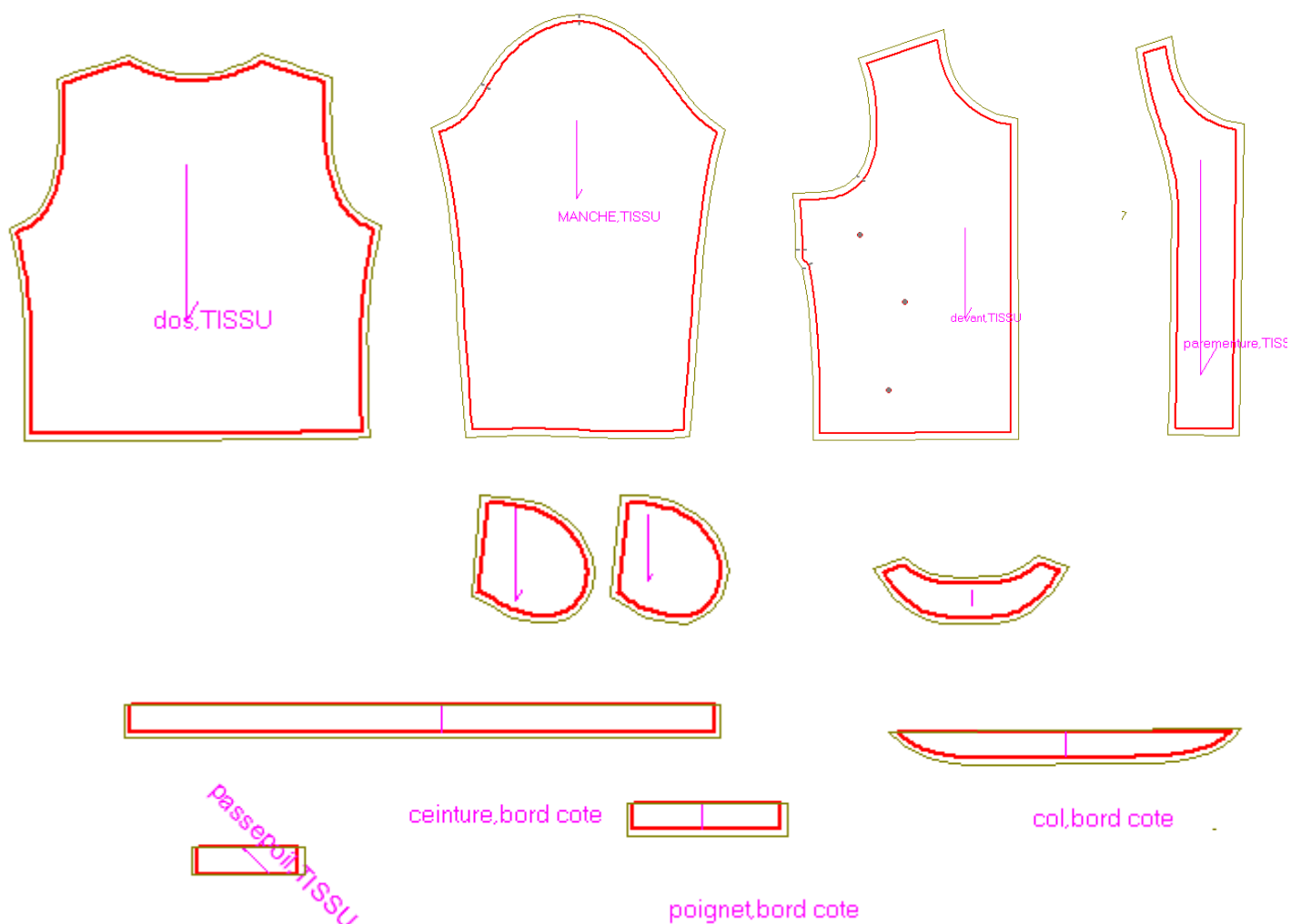
Le col, la ceinture et les poignets sont en bord côte, maille coordonnée rayée, fil lurex argent.

Parementure sur milieu devant et enforme d'encolure au dos.

**Matières et fournitures utilisées**

- Satin polyester imprimé.
- Fermeture à glissière métal, couleur argent, séparable, 45 cm.
- Thermocollant maille.
- Bord côte extensible en polyester et spandex.

## Éléments en réduction

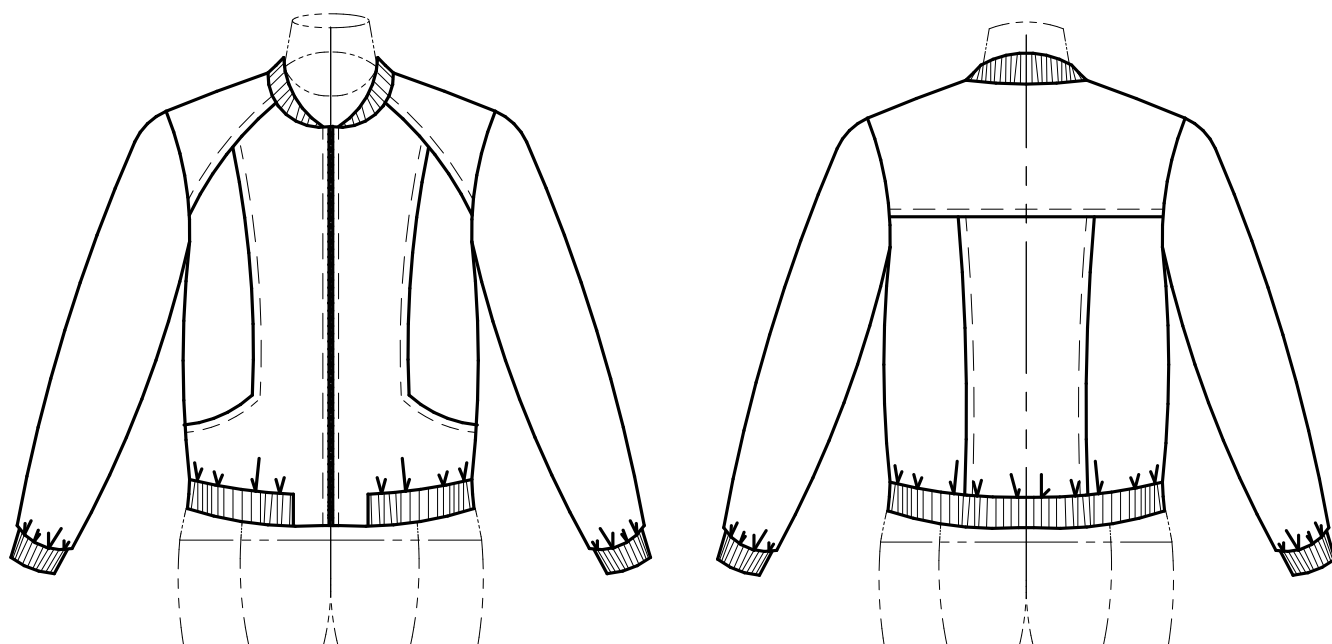


13	1	Étiquette taille	
12	1	Fermeture à glissière	47 cm
4	2	Triplure parementure	Thermo maille
10	1	Bord côte ceinture	Bord côte
9	2	Bord côte poignets	Polyester spandex
8	1	Bord côte d'encolure	
7	4	Fonds de poche	Micro fibre polyester
6	2	Passepoils poches	
5	1	Enforme encolure dos	
4	2	Parementures	
3	2	Manches	
2	2	Devant	
1	1	Dos	
Rp	Nb	Désignations	Matières

## Extrait du cahier des charges du nouveau modèle

### Figurine

Blouson référence «BLOU3»



### Descriptif

Blouson mi-saison, décontracté, en suédine 90 % polyester et 10% élasthanne.

Nombreuses découpes surpiquées et empiècement dos, lui donnant un aspect sport.

Fermeture à glissière, cachée, séparable sur milieu devant.

Poche fonctionnelle dans la découpe devant.

Le col, la ceinture et les poignets sont en bord côte, maille coordonnée rayée, fil lurex argent.

## MATÉRIEL À DISPOSITION

### Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- une surfileuse-raseuse, type de point 504 ;
- un poste de repassage ;
- 0,70 m de matière d'œuvre en demi-laize ;
- 0,20 m de doublure en demi-laize ;
- un métrage de thermocollant à disposition (0,10 m).

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- BLOUbase mdl ;
- BLOUbase PLT ;
- le référentiel du Bac Professionnel ;
- le sujet sous format numérique.

### Pour la deuxième et la troisième partie de l'épreuve

Matériels :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

## V – EXEMPLE DE SUJET : Épreuve d'admission (option Chaussure)

### Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers du cuir option : chaussures et maroquinerie. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification suivantes :

- C-1.3.1 - réaliser l'ensemble des gabarits utiles à la réalisation du prototype en CAO ;
- C-1.3.2 - contrôler et exploiter des gabarits ;
- C-1.4.1 - réaliser les essais techniques utiles à la préparation du prototype ;
- C-2.2.2 - adapter et saisir les règles de graduation pour un nouveau modèle.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1<sup>re</sup> partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3<sup>e</sup> partie de l'épreuve.

Au cours de la 2<sup>e</sup> partie, les candidats doivent :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet et extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques des candidats, leur maîtrise de la didactique de la discipline, leurs aptitudes à la communication, leur expression orale, leur esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier leurs compétences professionnelles et les obligations liées à leur mission de futur professeur.



## 1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

### Mise en situation

Le bureau d'étude d'une entreprise de produits haut de gamme, développe une nouvelle ligne d'escarpin sur la forme SF888 pour la collection printemps été.  
L'objet de l'étude concerne un modèle de type Charles IX (modèle ORIGAMI) inspiré du modèle CLUB, développé lors de la collection précédente, en photo ci-contre.

Le travail consiste à adapter ce modèle à la nouvelle forme et à développer les solutions technologiques les plus pertinentes.



Visuel du modèle CLUB

### Travail demandé

À l'aide des documents ressources, des ressources numériques (*origami.cdb* et *code pointures.cdb*), du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit effectuer les opérations décrites ci-dessous.

#### Développer le modèle en CAO 2D

- Adapter le patronnage du modèle ORIGAMI en développant les lignes et les solutions technologiques adaptées à ce modèle, notamment la construction de la bride et la fixation de la boucle. Utiliser le fichier de base de la copie de forme « *origami.cdb* » et des indications du cahier des charges présentées en annexe.
- Préparer les gabarits pour une découpe numérique suivant les procédures d'utilisation du découpeur mis à disposition.

#### Vérifier la conception du modèle ORIGAMI en réalisant des essais de mise en œuvre des solutions retenues

- Réaliser des essais techniques pour valider les solutions technologiques développées précédemment, notamment pour :
  - o la fixation de la boucle et de la bride sur la claque ;
  - o l'adaptation de la bride et de la boucle.
- Interpréter et exploiter les résultats de ces essais.

#### Grader les pièces du dessus

- Préparer les gabarits du dessus, dans les différentes pointures, en respectant les spécificités du modèle, notamment les largeurs de bride et la boucle.
- Grader l'ensemble des pièces du dessus dans toutes les pointures de la série en respectant le cahier des charges.
- Vérifier et sauvegarder le fichier des pièces graduées.

## Ressources

- Cadre de collection du modèle ORIGAMI :
  - présentation ;
  - nomenclature.
- Extrait du cahier des charges :
  - graduation ;
  - caractéristiques de construction.
- Procédure d'utilisation du découpeur numérique.
- Matériels à disposition.

## Ressources numériques

- Plan du modèle ORIGAMI à compléter ***origami.cdb***.
- Fichier des codes pointures ***code pointures.cdb***.

## 2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit effectuer le travail décrit ci-dessous.

- Élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences suivantes :
  - C-1.3.1 Réaliser l'ensemble des gabarits utiles à la réalisation du prototype en CAO ;
  - C-1.4.1 Réaliser les essais techniques utiles à la préparation du prototype ;
  - C-2.2.2 Adapter et saisir les règles de graduation pour un nouveau modèle.
- Justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale.
- Extraire une séance pédagogique et la développer.
- Définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques réalisées en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

### **3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)**

La durée de l'exposé est de 30 minutes et celle de l'entretien de 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse des candidats.




Au cours de l'entretien, les candidats sont conduits plus particulièrement à préciser certains points de leur présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'ils ont opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Leur prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

## DOCUMENTS RESSOURCES

### Cadre de collection du modèle ORIGAMI

#### PRÉSENTATION

<b>Nom de modèle</b> : ORIGAMI		<b>Fabrication</b> : soudé talon cubain Hauteur talon : 35 mm Valeur d'assemblage à plat : 8 mm
<b>Ligne- forme</b> : SF 888		
<b>Pointure de base</b> : 37 point de Paris		
<b>Collection</b> : printemps-été 2020		
<b>Type</b> : Charles IX		
 Talon préfini bonboutée Hauteur : 35 mm	 Première de montage alpha cellulose cambrionnée	 Semelle cuir avec lisse droite

**Type de découpe envisagée** : numérique et emporte-pièce.

#### Caractéristiques de la forme SF888 :

- emboitage et cambrures ferrées ;
- point de Paris du 35 au 41 sans demi-pointure en cinquième largeur.

Pas de progression point de Paris.



## NOMENCLATURE

Modèle CLUB de référence à adapter sur la forme SF888



Vue de 3/4



Vue côté extérieur

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE LA TIGE				
	Nom	Matière	épaisseur	remarques
Dessus	Claque	Veau aniline chocolat	9/10 <sup>e</sup>	Rempli de 4 mm
Dessus	bride	Veau chocolat aniline	9/10 <sup>e</sup>	Rempli de 4 mm avec lacette
Doublure	Claque et première de propreté	Chèvre blonde	8/10 <sup>e</sup>	
Doublure	Antiglissoir	Chèvre chamoisée	8/10 <sup>e</sup>	
Accessoires	Boucle largeur 10 mm	Acier chromé		
Élastique	Élastique 8 mm	Synthétique caoutchouc et		élastique perforé
Fil	Fil dessus ton/ton	Polyamide	141	
Renforts brides	Non tissés	Synthétiques	4/10	
Renfort	Bout et contrefort	Thermodurcissable		

## EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES

### Graduation

---

#### Pour le dessus :

- toutes les pointures sans demi-pointure ;
- suivant les spécifications techniques du modèle et de la forme ;
- toutes les pièces du modèle disposent d'un code pointure intégré au contour ;
- une vague de repérage du côté interne doit être disposé sur les pièces ;
- les pièces sont référencées par leur nom et leur pointure.

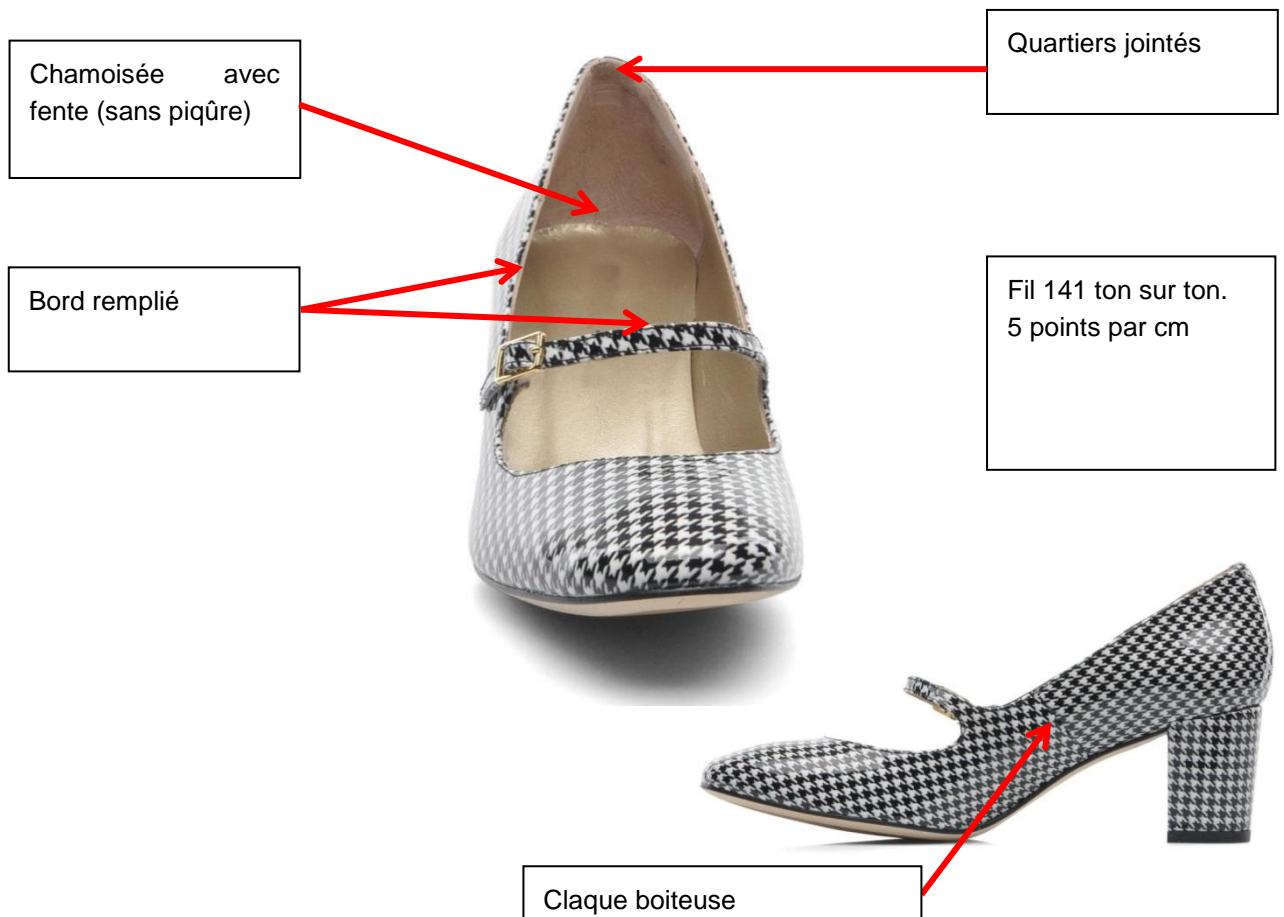
#### Pour la doublure :

- groupage en trois tailles de l'antiglissoir pour économiser des emporte-pièce ;
- toutes les pointures pour la claque doublure et les brides.

### Caractéristiques de construction à développer

---

#### Modèle à adapter en fonction des caractéristiques de la forme SF888





Bride à rempliée

Boucle de 10 mm

Distance du trou de bouclage avec l'extrémité de la bride de 35 mm (bride bouclée).  
5 trous de bouclages avec entraxe de 8 mm.



Prévoir un raccord de bride pour minimiser les pertes de matière.  
bride doublure avec raccord.



## MATÉRIEL À DISPOSITION

### Pour la première partie de l'épreuve

#### Matériels :

- poste de patronnage informatique avec un logiciel de CAO chaussure (Romans Cad) ;
- découpeur numérique ;
- table de découpe manuelle ;
- imprimante ;
- matériels de préparation piquage et piquage ;
- machine plate et pilier point noué 301 ;
- table de préparation ;
- bougies.

#### Fournitures :

- colle de positionnement ;
- pinceau préparation piquage.

#### Outillage :

- forme 888 ;
- pinceau ;
- pince à monter ;
- marteau à remplir ;
- matériels de piqûre (ciseaux, tournevis) ;
- aiguilles.

#### Matière d'œuvre :

- veau aniline chocolat 10/10 : 40 dm<sup>2</sup> ;
- chèvre blonde pour doublure 8/10 40 dm<sup>2</sup> ;
- renfort non tissé divers de différentes épaisseurs.

#### Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- origami.cdb ;
- code pointure.cdb.

### Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve

#### Matériels :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.